

Résolution adoptée à la séance plénière du 13 janvier 2021

Filières stratégiques : définir et mettre en œuvre les priorités

Déclaration du groupe CFTC

En 2018, notre section avait produit un avis sur l'industrie : moteur de croissance et d'avenir qui prônait de façon éclairante l'impérieuse nécessité d'une relance industrielle prenant en compte à la fois les nouvelles technologies, l'environnement, la robotique, mais aussi la place de l'humain dans la production. Cela impliquait déjà une manière de penser la relocalisation.

Aujourd'hui, la crise sanitaire que nous vivons ne fait que confirmer cette impérieuse nécessité et c'est pourquoi cet avis sur les filières stratégiques : comment définir les priorités doit se traduire par une réelle application urgente des préconisations.

Nos modes de vie sont bouleversés par la situation sanitaire. Il nous faut arrêter cette fuite en avant de la désindustrialisation et donc définir nos priorités en matière de filières. Cet avis donne vraiment la ligne directrice sans tomber dans un populisme affligeant.

C'est pourquoi le groupe CFTC soutient l'objectif 1 qui est de renforcer la souveraineté économique de notre pays. Il s'agit d'identifier les filières qui permettent de l'atteindre en tenant compte des besoins sociaux et donc vitaux pour tous.

Pour cela la préconisation 2, que nous soutenons, doit être rapidement mise en œuvre car elle permet de passer d'une économie linéaire à une économie circulaire tout en ne se refermant pas sur soi.

La CFTC soutient avec force l'objectif 4. Celui-ci doit se traduire par de la formation et l'acquisition de compétences nouvelles liés aux nouveaux emplois. C'est pourquoi nous soutenons la préconisation 6 qui propose de développer la gpec au regard des filières essentielles retenues. La formation professionnelle sera donc un enjeu primordial dans le cadre du commissariat au plan.

Enfin, pour aboutir à du concret, il est nécessaire de construire un écosystème favorable, efficient et en cohérence au niveau des décideurs.

Il s'agira d'articuler au mieux ministères, commissariat au plan, 1er Ministre etc.

L'important c'est que les leviers publics nécessaires en la matière pour orienter les choix permettent aux filières stratégiques d'être efficientes très rapidement, sans blocage administratif ou technique.

Pour conclure, nous ne pouvons qu'espérer une mise en œuvre urgente des préconisations des deux avis dans le plan de relance.

La CFTC a voté avec conviction cet avis.